

## 11. Volet financier

Le cout total du programme est évalué à 5 980 500€. Le cout des différentes actions sont précisés dans le tableau suivant.

Tableau 18 – Estimation des coûts du programme

ESTIMATION DES COÛTS PREVISIONNELS DES ACTIONS EN REGIE			
		MONTANT TOTAL	COÛTS DETAILLES
<b>MISSIONS TECHNICIENS RIVIERES (dont suivi)*</b>		<b>2 750 000 €</b>	<i>sur 10 ans</i>
<b>COUT EQUIPE REGIE</b>			
	GESTION RIPISYLVE	500 000 €	50j/an x 1000 €/j x 10 ans
	GESTION ESPECES INVASIVES	120 000 €	12j/an x 1000 €/j x 10 ans
	INTERVENTIONS PONCTUELLES A VOCATION ENVIRONNEMENTALE	150 000 €	15j/an x 1000 €/j x 10 ans
	INTERVENTIONS PONCTUELLES A VOCATION SECURITAIRE, PAYSAGERE ET SOCIETALE	330 000 €	33j/an x 1000 €/j x 10 ans
<b>TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN REGIE</b>			
	-Petite continuité écologique	250 000 €	25j/an x 1000 €/j x 10 ans
	-Travaux lit mineur	350 000 €	35j/an x 1000 €/j x 10 ans
	-Abreuvoirs	50 000 €	5j/an x 1000 €/j x 10 ans
	-Restauration Zones Humides	250 000 €	25j/an x 1000 €/j x 10 ans
		<b>900 000 €</b>	<b>90j/an x 1000 €/j x 10 ans</b>
<b>ENTRETIEN ATELIER ET MATERIEL</b>		200 000 €	20j/an x 1000 €/j x 10 ans
<b>Sous-total coût équipe (main d'œuvre et fonctionnement courant)</b>		<b>2 200 000 €</b>	<b>220j/an x 1000 €/j x 10 ans</b>
<b>COUT SPECIFIQUE DE CHANTIER D'AMENAGEMENT LIT MINEUR ET ZONES HUMIDES (MATERIAUX ET LOCATION)</b>			
	-Petite continuité écologique	184 000 €	
	-Travaux lit mineur	296 500 €	
	-Abreuvoirs	35 000 €	
	-Restauration Zones Humides	15 000 €	
	<b>Sous-total coût spécifique de chantier</b>	<b>530 500 €</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>5 480 500 €</b>	

\*les couts missions TR se basent sur les formulaires AEAG et prennent en compte l'évolution des coûts, les coûts salariaux et les coûts liés aux frais associés. Dans les missions TR sont également compris les différents suivis (biologiques notamment) relatifs aux différentes actions. Le cout moyen journalier de l'équipe rivière est d'environ 1000 € TTC.

ESTIMATION DES COÛTS PREVISIONNELS DES TRAVAUX PAR ENTREPRISE		
	MONTANT TOTAL	COÛTS DETAILLES
RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE LIZONNE AVAL		150 000 €
RESTAURATION DES LITS MINEURS		350 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>500 000 € TTC</b>	
ESTIMATION DES COÛTS PREVISIONNELS DE L'ENSEMBLE DU PROGRAMME		
	MONTANT TOTAL	
ACTIONS EN REGIE	5 480 500 €	
TRAVAUX EN ENTREPRISE	500 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>5 980 500 €</b>	

Les montants présentés feront l'objet d'une réactualisation annuelle (en fonction d'éventuels travaux réalisés par les particuliers, événements météorologiques et/ou hydrologiques particuliers, ...).

Les actions à engager dans le cadre du présent plan de gestion sont éligibles aux dispositifs de financements des différents partenaires financiers du SRB Dronne :

- Les financeurs publics :
  - o Agence de l'Eau Adour Garonne
  - o Le Conseil Départemental de la Dordogne
  - o Le Conseil Départemental de la Charente
  - o Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
- Un financeur privé :
  - o La Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Dordogne

Un maître d'ouvrage public comme le SRB Dronne peut bénéficier de 80% de subvention publique maximum. Les financeurs privés peuvent se rajouter aux financements publics.

Le plan de financement prévisionnel concernant ce plan pluriannuel de gestion pourra être le suivant :

- Travaux en régie, études réalisées par les techniciens de rivières, actions de communication :
  - o Agence de l'Eau Adour Garonne : 50%
  - o Conseil Départemental de la Dordogne : 15%
  - o Fédération Départementale de Pêche : montant maximum annuel de 8 000 €
- Acquisition de matériel :
  - o Conseil régional de Nouvelle Aquitaine : 20%
- Travaux réalisés par des entreprises (restauration continuité écologique, restauration hydromorphologique, ...) :
  - o Agence de l'Eau Adour Garonne : 60%
  - o Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : 20%

NB : pour des travaux réalisés par des entreprises sur le territoire du Département de la Charente, le Conseil Départemental pourra intégrer le plan de financement suivant des modalités qui resteront à préciser

Le plan de financement sera complété par la participation du SRB Dronne qui assurera, par le biais de l'autofinancement, la part non subventionnée des opérations.